

## Informations de base

2018/0384(NLE)

NLE - Procédures non législatives

Accords au titre de l'article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois), la Colombie, Cuba, l'Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis: ajustements compensatoires à la suite de l'adhésion de nouveaux pays membres à l'UE

### Subject

6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

### Zone géographique

Argentine  
Australie  
Brésil  
Canada  
Chine  
Colombie  
Corée du Sud  
Cuba  
Hong-Kong  
Inde  
Japon  
Nouvelle-Zélande  
Philippines  
Suisse  
Taïwan  
Équateur  
États-Unis

Procédure terminée

## Informations complémentaires

Source

Document

Date

Commission européenne

EUR-Lex